

L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.2 No.6

Journée de la femme
le 8 mars 1995

la place des femmes



SOMMAIRE

Page du Patrimoine	3
Bilbiothèque	4-5
Recette du mois	6
Souvenirs sportifs et culturels	9
L'Écho des loisirs et des sports	10
Page à colorier	12
Jeux de l'Écho	13
Calendrier des activités	14
Invitation	15
Chronique du maire	16-17
Affaires municipales	19-26
Petites annonces	29

L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

C.P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles (communiqués)	259-2454
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTERIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
POUR VOS ARTICLES,
PUBLICITE ET ANNONCES
EST MAINTENANT

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTERIEUR EST MODIFIÉ**
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
Coût annuel \$24.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

AMBULANCE: 248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD 248-1518

FEU: 248-3360

MUNICIPALITÉ: 259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC: 248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC 1-800-463-5060

TEL-JEUNES: 1-800-263-2266

AMECO Association des
medias écrits
communautaires
du Québec

UNE NOUVELLE ÉGLISE EN 1864 (suite)

Le problème du logement dans l'église était ainsi posé et ne fit que se préciser et s'aggraver au cours des années qui suivirent. D'autant que les gens de St-Vallier, tolérés à St-François, obtinrent le statut de paroissiens en 1844; paroissiens égaux à ceux qui avaient fondé la paroisse. En 1843, des paroissiens de vieille souche avaient protesté que l'ajout de 56 familles causerait un problème encore plus aigu de logement dans l'église.

Pour trouver une solution à ce problème et ramener, si possible, la concorde dans la paroisse, l'évêque mut Charles Trudelle de la cure de la Baie St-Paul à celle de St-François. Il l'avertit, en ce faisant, que "la paroisse de St-François est bonne et religieuse mais les luttes électorales y ont semé comme ailleurs, le trouble et la division. Votre très digne prédécesseur y a été persécuté et abreuillé de chagrins. Vous y trouverez des esprits altiers, indociles, remuants, susceptibles, défiant".

C'est dans une paroisse divisée qu'arrive Charles Trudelle. Le 30 octobre 1864, il réussit, grâce à son tact, à faire adopter la décision de construire une

nouvelle église de 130' x 50' "alentour" de l'ancienne. Le 21 février 1865, on élit 9 syndics, nombreux car les 2 factions tiennent à être représentées en force. Le 10 mars 1865, on engage l'architecte Louis-Thomas Berlinguette; fin avril on retient les soumissions des entrepreneurs: Pampalon pour \$7870 pour la maçonnerie, Joseph et Paul Breton \$6604 pour la charpente. Le 27 mai 1865, le contrat est signé chez le notaire Jean-Baptiste Morin, premier notaire résidant à St-François.

Le 26 juillet les travaux commencent. On prend les pierres pour l'église et la sacristie dans la carrière, toute proche, du Rocher. Durant la construction, on a recours au couvent et à la sacristie pour les offices religieux et le 25 octobre 1866, la bénédiction solennelle de l'église se déroule.

Le nouveau vaisseau loge les paroissiens qui s'y trouvent à l'aise et en apprécient le confort l'hiver. Depuis 1847, on avait installé des poêles dans l'ancienne église et cette pratique avait été continuée dans la nouvelle.

Louis-Philippe Bonneau

ALCOOLIQUES ANONYMES Hommes & Femmes

Si l'alcool ne vous procure plus de plaisir, venez aux réunions des Alcooliques Anonymes, tous les mercredis soir à 20 h00, au Couvent St-François. Informations: 259-7040

J.P. BOLDUC INC.
ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C. d'A. Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

358. CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES. DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL.: (418) 259-2559

" Que sera son nom? "

Dans quelques temps nous ferons connaître le nom choisi pour notre future Bibliothèque. Les lignes qui suivent ainsi que celles qui seront publiées en avril et mai vous expliqueront le pourquoi de ce choix tout en vous faisant partager des pages historiques "super intéressantes", selon l'expression à la mode. **CONSERVER CES TEXTES** qui seront publiés dans les mois à venir; ils vous seront très utiles pour participer à un **concours** concernant le nom de la Bibliothèque de même que pour **une activité lors de l'inauguration**. Les informations historiques dans les textes qui suivent sont tirées du livre **"HISTOIRE RELIGIEUSE DE ST-FRANÇOIS"** dont l'auteur est M. L.-P. Bonneau.

Premier lieu du culte à St-François

Le premier édifice voué au culte religieux à St-François fut construit en 1728. Bâtie en bois, pièces sur pièces, et semblable en son apparence aux maisons des colons, cette chapelle pouvait héberger les desservants (soit de Berthier ou de St-Pierre) lors de leurs venues pour les gestes de pastorale. Les époux Joseph Gendron et Geneviève Asselin étaient les généreux donateurs du terrain situé très près de la Rivière-du-Sud, si près que les crues printanières y étaient problématiques.

1728 amorce, grâce à cette modeste chapelle, le début des activités religieuses offertes aux paroissiens de St-François sans qu'ils aient à se déplacer dans des conditions difficiles. Les registres de la paroisse commencent le 29 juillet 1733.

L'arrivée en 1752 du missionnaire Pierre Laurent Bédard, successeur et compagnon d'études de Charles Régis Blaise des Bergères de Rigauville, marque une étape importante dans le développement et le cheminement de la paroisse de St-François.

En effet, la chapelle construite plus tôt (1728) est maintenant jugée trop petite, son accès s'avère difficile pour plusieurs paroissiens, et les hautes eaux du

printemps demeurent toujours aussi menaçantes. Il est donc nécessaire de songer à la construction d'une nouvelle église plus appropriée aux besoins des paroissiens de plus en plus nombreux.

Première église de St-François

Une fois la décision prise, la construction d'une église plus grande et de sa sacristie, en pierre, et près de la carrière d'où la pierre sera tirée, monopolise les énergies à partir du 24 juin 1754. À cette époque, il faut se le rappeler, le Canada vivait une période troublée: la guerre entre la France et l'Angleterre. Et malgré tous les obstacles, le 26 août 1762, St-François peut s'enorgueillir de posséder une belle église de 91 pieds de long, habillée de la pierre du rocher. Il faut aussi construire un presbytère.

Construction du premier presbytère

Les anglais sont maîtres du pays depuis 1759. Mais la capitulation signée en 1760 garantit aux canadiens l'exercice de leur religion traditionnelle "en autant que les lois de la Grande-Bretagne de permettent". Malgré cela les paroissiens sont suffisamment sceptiques et anxieux pour décider de différer la construction du presbytère. Le curé Bédard se cherche un appui; il le trouve en la personne de son supérieur, le Vicaire-général Briand. De plus, le curé Bédard au courant de l'actualité en Europe utilise ses connaissances pour convaincre ses paroissiens que leurs craintes ne sont pas fondées. Les travaux débutent au printemps 1763. Des contestataires qui voudraient une localisation différente pour le presbytère font arrêter les travaux. Pourtant, l'emplacement choisi avait été jugé convenable par plusieurs personnes de bon jugement auparavant. De nouveau l'appui du Vicaire-général avec en plus celui du major Abercrombie, autorité régionale militaire, pèsent dans la balance. Les travaux reprennent. À la fin de l'été 1763 le pasteur s'installe dans un presbytère tout neuf, bâti avec la pierre du rocher, tout comme l'église sa voisine.

BIBLIOTHÈQUE (suite)

Arrivée des premières religieuses

Un nouveau projet du curé Bédard, une mission de la congrégation Notre-Dame pour l'enseignement et l'éducation des jeunes filles prend son envol. L'arrivée des deux premières religieuses, le 18 septembre 1763, "avec un petit bagage et beaucoup d'espoirs", pose le problème de leur logement. Elles habiteront dans la chapelle désaffectée avec 2 ou 3 autres personnes, pour ce premier hiver. Les paroissiens généreux leur fournissent gratuitement le bois de chauffage (130 cordes!).

Construction du premier couvent

Le curé Bédard pose la première pierre du nouveau couvent le 28 mai 1764. Le 31 août suivant "un bel édifice de quatre-vingts pieds de façade sur trente de profondeur", en bois, est bénit. Il fait l'envie des autres paroisses, non seulement pour la bâtie, mais aussi pour les avantages d'éducation et d'enseignement que la Congrégation Notre-Dame peut y dispenser.

Le traité de Paris du 3 septembre 1783 déclare l'autonomie des États-Unis d'Amérique et le 10 juin 1791, le roi approuve le vote du parlement anglais qui modifie profondément la constitution canadienne. Toutefois, du point de vue religieux la teneur de l'Acte de Québec de 1774 n'est pas grandement affectée, exception faite entre autres du serment du TEST. Mais sur les plans "civil et social" les paroissiens de St-François connaîtront des changements qui, initiés par l'action de l'un ou l'autre des représentants des partis politiques, viendront moduler leur existence.

Avec le mois d'avril nous verrons la suite...

Renée Legault,
pour le comité de la Bibliothèque

La conduite des véhicules tout terrain doit se faire avec prudence car les VTT sont la cause de nombreux accidents.

L'usage des VTT doit se restreindre aux sentiers aménagés, de façon à assurer la sécurité de tous: cette activité doit pouvoir faire l'objet d'une surveillance de la part des agents de sécurité.



MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

Réal Garant , b.a. II. I.

Avocat et procureur

EN PRATIQUE GÉNÉRALE DEPUIS 1966

Droit Civil, Criminel,
Social, Faillite, Divorce...

" La Justice à tarif raisonnable "

BUR.: 77, Avenue de la Gare,
Montmagny, Qc
G5V 2T1

TÉL.: Bur.: 248-0194
Rés.: 259-7581
Télécopieur: 248-0195

Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
108 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada GOR 3AO

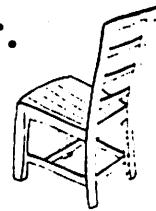
CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François
Tél.: (418) 259-7347

Atelier de Menuiserie **Albert Proulx Enr.**

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cte Mont., QC GOR3AO

Tél.: 259-7454

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



TOYOTA



HYUNDAI



VOLKSWAGEN

248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3AO

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

École "La Francolière"

Liste des gagnants de la campagne de financement des activités étudiantes de la Francolière.

Le comité d'école tient à remercier tous les gens qui ont participés de près ou de loin à cette campagne de financement pour les activités de nos enfants. Un merci spécial à tous nos commanditaires et à toutes les per-

sonnes qui ont encouragés; grâce à eux cette campagne a connu un très grand succès. Nous avons recueilli la jolie somme de 2, 298.78\$. Merci encore et voici les noms des heureux gagnants.

Le comité d'école
Marie-Claire Gendron, secrétaire C.E.

GAGNANTS DU TIRAGE LE 26 JANVIER 1995 "GRATOUILLES"

Fenêtres Montmagny : Don 50\$	Hugues Lavoie
Garant Inc.:	Lory Gendron
Ressources Énergétiques GEMM-ANY: Bon d'achat de 10\$	Marcel Sanschagrin
Garant Inc.:	Nancy Allaire
Maisons Modulaires Montmagny: Don de 20\$	Richard Galibois
Garant Inc.:	Cécile Boissonneault
Station de ski "Grande Coulée": 1 billet	Steve Noël
Garant Inc.:	Maurice Montminy
Atelier Poêle Montmagny Enr.: Don de 10\$	Mélissa Garant
Garant Inc.:	Frédéric Jean
Station de ski "Stoneham": 1 billet	Yolande Blais
Garant Inc.:	Steve Théberge
Autobus L.S.B.C. Inc.: Don de 50\$	Ginette C. Jean
Garant Inc.:	Ginette C. Jean
Station de ski "Grande Coulée": 1 billet	Nicole Gagnon
Garant Inc.:	Ida Garant
Philias Blais & Fils: Don de 10\$	Clément Morin
Garant Inc.:	Éric Trudel
Station de ski "Le Relais": 1 billet	Gaétan Blais
Garant Inc.:	Grégoire Blais
Meubles Morigeau Ltée: Don de 25\$	Marja Samson
Garant Inc.:	Francis Roy
Station de ski "Mont Orignal": 1 billet	Peggy Gendron
Garant Inc.:	Vincent P. Garant
Couvre-Planchers Lachance: Don de 15\$	Lise Fiset
Garant Inc.:	Diane Denault
Boucherie Richard Morin: Bon d'achat de 20\$	Maude Garant
Garant Inc.:	Caroline Goulet
Sation de ski "Stoneham": 1 billet	Réjeanne Lacroix
Garant Inc.:	Nancy Chenel
Produits Tubulaires Roy Inc.: Don de 25\$	Marielle Boulet
Garant Inc.:	Sébastien Metzger
Geyco Inc.: Don de 25\$	Nicole Martineau
Garant Inc.:	Ginette C. Jean
Atelier Menuiserie Albert Proulx: Don de 10\$	Danielle Bélanger
Garant Inc.:	Louis-Marie Garant
Geyco Inc.: Don de 25\$	Gilbert Samson
Garant Inc.:	Kevin Guimont
S.C. Agricole de la Riv. du Sud: Don de 10\$	Nancy Tremblay
Garant Inc.:	Lise Paré
Philias Blais & Fils: Don de 10\$	Dominic Tremblay
Garant Inc.:	Aline Chamberland
Meubles Morigeau Ltée: Don de 25\$	Sylvie Lacroix
Station de ski "Grande Coulée": 1 billet	Bernadette Lamonde
Station de ski "Grande Coulée": 1 billet	Laurent Crousette
Village des Sports: 1 billet	Fernand Montminy
Station de ski "Mont Orignal": 1 billet	Jean-Paul Proulx
Station de ski "Le Relais": 1 billet	Nicole Lemieux
Village des Sports: 1 billet	Jérôme Lagrange

SOUVENIRS SPORTIFS ET CULTURELS

Nous en étions rendus dans nos souvenirs à l'année 1970, où on projette d'agrandir le terrain des loisirs par le côté sud ainsi que la construction éventuelle d'une piscine; les finances ne permettent pas de concrétiser ces projets.

Pour le terrain de jeux de l'été 1970 les services de monsieur Roland Laroche sont retenus comme moniteur responsable assisté de mesdemoiselles Suzanne Paré, Francine Simard, Lise Chabot, Nicole Garant et de messieurs Bruno Boulet et Langis Laflamme dont l'ouverture est fixée au 6 juillet et il y aura un transport d'organiser pour les jeunes des rangs en collaboration avec le transporteur scolaire M. Laurent Simard.

À l'assemblée générale du 15 septembre 1970, après avoir accepté les états financiers de l'exercice se terminant le 30 avril, on élit le conseil d'administration qui se recompose de messieurs Calixte Laliberté, Wilfrid Marceau, Léopold Lapointe, Denis Lafleme, Gilles Garant, Jacques Chabot, Richard Morin, Georges Boulet, Gonzague Lamonde, Pamphile Blais, Lévi Noël, Roger Simoneau, Laurent Simard, Yves Laflamme et Laurent Rousseau. L'exécutif sera: à la présidence monsieur Wilfrid Marceau, à la vice-présidence monsieur Lévi Noël, le secrétariat monsieur Gonzague Lamonde, le trésorier monsieur Jacques Chabot assisté de monsieur Richard Morin.

Dès le 20 octobre 1970 les noms des duchesses du carnaval 1970-71 sont dévoilés et ce sera mesdemoiselles Francine Allaire, Ginette Gendron et Rachelle Picard, Mlle Ginette Gendron deviendra reine.

Le projet d'aménagement de la salle du vieux chalet est accepté à cette réunion et sera exécuté par messieurs l'abbé Louis Pelletier et Rock Roy. Un bar pour la vente et la consommation de boissons alcooliques, un comptoir de vente avec tablettes d'étalement et une chambre de réserve seront aménagés, un frigidaire sera ajouté ainsi qu'un congélateur au sous-sol. Le chauffage sera intégré au système central du Centre des Loisirs, soit à l'eau chaude.

Une innovation au carnaval d'hiver 1970-71 de Saint-François:monsieur Jean-Paul Simard en collaboration avec la compagnie Renault offre une Renault 8 en prix sur les billets des duchesses, ce qui est accepté.

Le problème des permis de vente de boissons alcooliques refait surface, la Régie des Alcools juge les demandes des Loisirs trop nombreuses, pourtant justifiées, par le nombre de soirées diverses. Le maire monsieur Oscar Garant, le secrétaire municipal et le président des Loisirs ont rencontré un sous-ministre de la justice et discutent avec lui la possibilité qu'un permis annuel puisse être émis aux corporations sans but lucratif; une requête est déposée à cette fin, qui sera présentée au conseil des ministres du gouvernement du Québec.

Pour Noël 1970 on prévoit le dépouillement d'un arbre de Noël au Centre des Loisirs pour tous les enfants des écoles de St-François, à la fermeture des cours pour les vacances des fêtes de Noël et du jour de l'An.

La caisse populaire de Saint-François offre aux Loisirs de St-François pour un dollar le coffre-fort usagé qui ne sera plus utilisé à l'intérieur du nouvel édifice, ce qui est accepté.

Les activités du terrain de jeux pour l'été 1971 seront supervisées par monsieur Langis Laflamme assisté de monsieur Jean St-Pierre et de mesdemoiselles Ginette Paré, Gaétane Noël, Fabiola Gendron, Martine Simard et Aline Dumas.

Gonzague Lamonde


EMBALLAGES
L&M

St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

L'ÉCHO DES LOISIRS ET DES SPORTS

MÉLI MÉLO

• Directement du Centre des Loisirs...
samedi le 11 février, un groupe de 45 personnes faisaient parti du voyage de Valcartier en soirée. Tous se sont bien amusés, avec une température clémene, malgré les quelques bourrasques de vent sur le haut de la montagne. Merci à tout le monde; un merci spécial à notre chauffeur Daniel Simard.

- Dans le prochain journal, nous vous parlerons de nos jeunes du primaire et du secondaire qui se préparent pour les séries au hockey.
- Tu as envie de patiner? Ne te gênes pas la glace est belle!

BRAVO!

Lors du tournoi de hockey, le 6 et 7 janvier, M. Germain Chouinard a connu une performance au dessus de ses moyens. La température aidant, ayant une bonne visibilité, de bons défenseurs, que demander de plus Germain!!! Bravo!

Jocelyne, Mario

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
• Tendinite • Mal de dos



Découpez

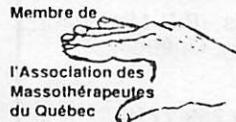
OBTENEZ

5,00\$

de
rabais

(Valide du 1 mars au 1 avril 95)

1 coupon par client



158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

BASEBALL



Réunion d'information, mardi le 5 mars, au sous-sol des Loisirs.

À tous les parents qui voudraient inscrire leurs enfants au baseball cet été.

Possibilité de former des équipes au niveau:

- Novice
- Atome 7-8-9 ans
- Moustique 10-11 ans
- Pee Wee 12-13 ans

Jumelage

Possibilité de jouer Berthier - L'Islet - Montrmagny - etc.

Transport - Coût

Invitation à tous les parents à venir vous informer et même de vous en occuper, de vous impliquer dans un sport divertissant.

Mario



Fenêtres Montmagny inc.

Un produit
de notre localité!
Consultez un
de nos
distributeurs

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS



Nous prenons
soin de
votre pelouse

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvais herbes
- Aération

MONTMAGNY: **259-7700**

Aucun frais composez: 1-800-463-4877

ST-JOSEPH DE BEAUCE: **397-5455**



Weed Man®

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT

TRANSPORT & ÉPANDAGE

Terre-noire - Terre à jardin

Terre à pelouse - Sable - Gravier

Remplissage - Tuff - Concassé

218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0



Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

Un maître pose une question à ses élèves:
— Qui a coupé la chevelure de Samson?
Silence, puis soudain une petite voix:
— C'est sûrement Charles le Chauve, monsieur, il devait être jaloux...



AUTOPRO

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| • Service de "Frame Master" | • Installation de pare-brise |
| • Voitures de courtoisie | • Estimation gratuite |

VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Les enfants fréquentant une école située en zone bruyante vont présenter plus de difficultés d'apprentissage que ceux dont l'école est dans un quartier plus silencieux.

On note aussi une consommation plus importante de tranquillisants dans les quartiers résidentiels en bordure d'un aéroport.

Source: Gouv. du Québec



Dis-moi, quelle
journée doit-on
recevoir une
brouette?

PAGE À COLORIER



LES JEUX DE L'ÉCHO

MESSAGES SECRETS

La sécurité
pour les enfants

Déchiffre ces trois messages secrets à l'aide du code de transcription.

1. 19-9 20-21 5-19 5-14 4-1-14-7-5-18, 3-15-21-18-19
22-9-20-5 5-20 3-18-9-19 1 12-1-9-4-5

2. 13-5-19 16-1-18 5-14-20-19 19-15-14-20
15-3-3-21-16-5-19 5-14 3-5 13-15-13-5-14-20

3. 10-5 14-1-9-13-5 16-1-19 17-21-5 20-21
13-5 20-15-21-3-8-5 3-15-13-13-5 3-1

REPLACEZ LES LETTRES POUR AVOIR 4 MOTS AYANT
RAPPORT AU JARDIN.

No
104

GERISAN
CÉLOTÉR
MECESÉN
MÉTOTA

Solution en page 6

CODE DE TRANSCRIPTION

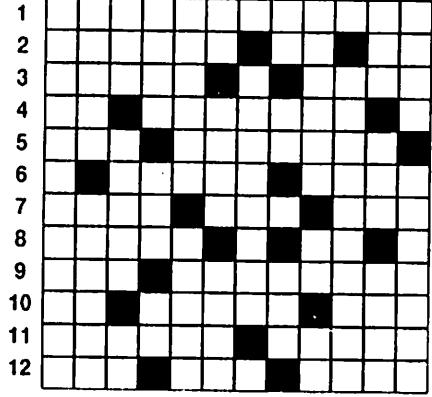
A=1	G=7	M=13	S=19	Y=25
B=2	H=8	N=14	T=20	Z=26
C=3	I=9	O=15	U=21	
D=4	J=10	P=16	V=22	
E=5	K=11	Q=17	W=23	
F=6	L=12	R=18	X=24	

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

- 1— Affection caractérisée par un ramollissement des os.
2— Argument composé d'une suite de propositions. - Symb. chim. - Symb. chim.
3— Opérer la cuisson du plâtre. - Membrane colorée de l'œil.
4— Pron. anglais. - Éclaircit, explique.
5— Terme de tennis. - Professeur étranger adjoint.
6— Île annulaire des mers tropicales. - Vedette de cinéma.
7— Montagne de Thessalie. - Tout liquide. - Dépôt qui se forme dans un liquide.
8— Quantité de matière. - Note de musique.
9— Époque. - Supposé, affirmé.
10— Symb. du tour. - Arrogante. - Gelée des eaux.
11— Est cause de retour. - Forment une liaison.
12— Obtenu. - Pers. choisie. - Greffe.



- 3— Triage. - Gobelet à anse. - Pron. pers.
4— Irlande. - Accumulation d'objets. - Symb. chim.
5— Opéra italien. - Ennui, difficulté.
6— Pref. priv. ou péjoratif. - Affl. de l'Oubangui. - Qui existe effectivement.
7— Saluer par des acclamations.
8— Note de musique. - Incapacité temporaire. - Pareil, sensiblable.
9— Classés de composés organiques. - Pron. pers. - C'est-à-dire.
10— V. d'Allemagne occidentale.

- VERTICALEMENT**
1— Instrument destiné à mesurer les variations de la pression artérielle.
2— Magasin établi dans l'entrepont d'un bateau. - Tablier d'enfant.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			RÉUNION 1 FERMIÈRES	2	3	4
			RÉUNION A.A			
			MERCREDI DES CENDRES			
5	6 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	7	8 JOURNÉE DE LA FEMME	9	10	11
			RÉUNION A.A			
12	13 DATE DE REMISE DE VOS ARTICLES	14	15 RÉUNION A.A	16	17 ST-PATRICK	18
19	20 PRINTEMPS!	21	22 RÉUNION A.A	23	24	25 SOIREE DANSANTE ORCHESTRE ROSELYNE
26	27	28	29 RÉUNION A.A	30	31	

INVITATION

SÉANCE DU CONSEIL

Dans le journal l'Oie blanche du 15 janvier dernier, on pouvait lire deux choses à propos du budget de Saint-François: baisse des taxes foncières de 6% et un seul contribuable à la présentation du budget. Ce dernier point fait l'objet de mon article.

Tous ne savent peut-être pas que le public peut assister aux séances du conseil municipal. J'ai donc décidé de fouiller un peu la question et d'y assister. C'était le 6 février dernier, nous étions deux citoyens en plus des membres du conseil. Il faut dire qu'il faisait -25° C.

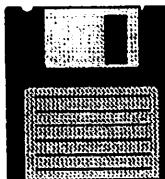
Saviez-vous que la séance du conseil a lieu tous les premiers lundis du mois, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au Centre des loisirs, première porte à gauche en entrant par l'entrée principale? La tradition du premier lundi du mois est adoptée par la majorité des municipalités. Je n'ai malheureusement pas pu en trouver l'origine.

L'ordre du jour de l'assemblée est disponible le soir de l'assemblée à l'entrée de la salle du conseil. Il est préférable de le prendre parce qu'il n'est pas très facile de suivre lorsqu'on ne connaît pas les sujets traités. Les membres du conseil, en effet, connaissent bien les sujets et l'assemblée se déroule rondement.. Il faut dire qu'ils se réunissent une semaine plus tôt, à huis clos, pour débattre les points qui seront à l'ordre du jour. Ils peuvent alors faire venir des personnes ressources. Ce peut être le contremaître de la municipalité, des personnes qui présentent des projets ou des membres des comités comme ceux de la voirie, du déneigement ou de l'urbanisme. L'assemblée publique vient donc finaliser les discussions qui ont eu lieu à ce moment là.

Il est possible pour le public, à la fin de l'assemblée, de poser des questions aux membres du conseil. On peut aussi le faire pendant pour obtenir un éclaircissement sur les sujets débattus. Des questions pourraient même faire l'objet d'un point à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée, si cela s'avérait nécessaire.

Le procès-verbal publié dans l'Écho est fidèle au contenu de l'assemblée. Comme les sujets sont débattus assez rapidement, les textes peuvent être brefs mais complets. Il est à noter que lorsque des problèmes particuliers à des contribuables sont discutés, cela est noté aux minutes de l'assemblée mais non rapporté dans l'Écho. Quant au prochain budget, si vous voulez vous reprendre, ça ira à la 2ème et 3ème semaine de décembre 1995!

Daniel Morin



INFO-COM

SERVICE INFORMATIQUE

TENUE DE LIVRES / BOOK KEEPING
SERVICE DE PAIE / PAYROLL SERVICE
IMPÔTS / INCOME TAX
TRAITEMENT DE TEXTE / WORD PROCESSING
GRAPHISME / GRAPHICS

ANDRÉE VIENS

TÉL.: 418 259-7369

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- | | |
|--|---------------------------------------|
| • Remontage de shaft à la soudure | • Fabrication d'étagère |
| • Tournage intérieur et extérieur | • Chemin de clé |
| • Filetage au tour conique ou cylindrique | • Coupe au gaz |
| • Sabot d'enfoncement et bague pour puisetiers | • Soudure d'acier |
| • Portées de bearing | • Soudure de fonte |
| • Fraisage général | • Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces |

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
GOR 3AO

Usine: 259-7001
Fax: 259-2601



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

CHRONIQUE DU MAIRE

AGIR OU RÉAGIR

Dans la suite du constat établi par la dernière chronique, si comme collectivité nous attendons les événements, à court terme cela peut paraître économique mais les événements nous forcerons à réagir s'il n'est pas trop tard. Les revenus de la Commission scolaire, à 80%, sont des argents qu'elle reçoit des gouvernements supérieurs basés à tant par tête de leur clientèle; ce qui veut dire que s'il y a baisse de clientèle, il y aura baisse de revenus. Alors la Commission scolaire devra dire à la population: "vous devez investir entre 50 à 100,000\$ par année pour nous aider à garder votre école en fonction et ceci avec un personnel restreint".

Donc, en plus d'une charge financière importante, il en résultera une qualité d'enseignement inférieure et tout ceci créera des effets de domino suivants: coût additionnel des taxes, ou transfert des étudiants à l'extérieur, baisse de la valeur des résidences, baisse de la valeur des fermes, baisse de l'intérêt des jeunes à notre milieu. Nous pourrons prétendre que ce sera la faute de tous les autres, excepté de nous, mais je ne crois pas que ce soit dans la philosophie de la collectivité de Saint-François. Par contre, si nous décidons tous ensemble d'agir, je suis convaincu que nous renverserons la tendance. Je dis bien tous ensemble, car quels que soient les efforts que la moitié de la population mettra pour garder et améliorer nos acquis, ils seront nuls si l'autre moitié s'applique à travailler dans le sens opposé, par des comportements négatifs sur les plans social, économique, culturel et environnemental. Par ailleurs, si nous travaillons tous dans le même sens, seul le ciel sera notre limite (ceci est une traduction libre d'un proverbe anglais qui est "the sky is the limit").

Pour assurer la sécurité financière et la qualité pédagogique à l'école du village, nous devrons réunir l'ensemble des conditions suivantes: le développement équilibré, qui devra comprendre des zones agricoles et industrielles au développement durable, des zones résidentielles sans nuisance, des loisirs et de la culture pour développer le corps et l'esprit, un milieu de vie sécuritaire et paisible pour le confort de nos personnes âgées. Enfin, tous les petits détails qui seront

de chacun de nous des gens qui diront avec fierté: "Moi, je demeure à St-François".

Il ne faut pas oublier non plus les conditions propices au développement des petites entreprises créatrices d'emplois: formation pour les jeunes afin de leur donner le goût d'être leur patron, de créer de l'emploi et surtout de leur apprendre à trouver du plaisir dans leur travail, afin qu'ils soient heureux de vivre dans leur milieu, et j'en oublie...

Dans quelques années, l'avenir assuré de l'école du village se fera sentir: une valeur accrue des fermes (puisque dans un milieu prospère, elles valent toujours plus chères que dans un milieu désorganisé), une valeur accrue des propriétés résidentielles, une amélioration de la qualité de vie, etc.

Saint-François, de par sa situation géographique, desservie par l'autoroute 20, par le chemin de fer, par la possibilité future d'un quai en eau profonde à Berthier-sur-Mer, par la présence de lignes électriques à haute puissance qui passent sur son territoire à plusieurs endroits, et surtout, par la puissance de débit possible de son aqueduc municipal, est un milieu propice au développement.

Saint-François possède donc plusieurs pièces de l'ensemble nécessaire pour assurer un développement durable. En 1988, après 8 ans de négociation, la municipalité a fini par établir, en consensus avec la Commission de protection du territoire agricole, une zone industrielle qui pourra se développer, sans nuire ni aux résidences ni aux activités agricoles, dans les anciennes gravières de Morigeau situées à partir de la ferme de Marcel Picard jusqu'à la route des Prairies, c'est-à-dire un espace d'environ deux kilomètres de long par un demi kilomètre de large.

Le développement industriel futur est basé sur plusieurs petits entrepreneurs qui sauront faire de la sous-traitance pour les multinationales et créer ainsi plus de 80% des emplois qui existent au Québec.

CHRONIQUE DU MAIRE (suite)

La mise en place, à Saint-François, de cours de formation donnés localement pour développer chez-nous, chez nos jeunes, le goût d'être entrepreneurs et leur fournir des notions nécessaires de gestion comptable afin de les aider à réussir comme entrepreneurs. Si notre projet continue à se développer, ces cours seront disponibles pour tous les jeunes de 15 à 55 ans, quel que soit leur implication future de demain (que ce soit dans le commerce au détail, l'agriculture ou quelqu'autre industrie). Il sera donc possible aussi de compléter la construction d'un motel industriel pour permettre à ces jeunes entrepreneurs de s'installer et de créer de l'emploi à Saint-François sans être étouffés, à court terme, par des investissements obligatoires pour des immeubles qui ne créent pas d'emploi.

Le résultat de tout ceci aura pour effet que, plus il y aura d'emplois disponibles, plus il y aura de résidences et, normalement, il devrait en découler une augmentation de la clientèle scolaire, ce qui assurera la prospérité sociale et économique de notre collectivité.

Pourquoi la municipalité devrait s'intéresser à ce projet? Parce que, dans l'avenir, le développement des régions rurales sera garanti par l'implication de leurs élus municipaux. Le succès futur de ces initiatives n'est seulement garanti que par le désir de toute la population et parce que les jeunes d'aujourd'hui seront des leaders de demain et que si nous ne prenons pas immédiatement des mesures pour créer des dirigeants et les garder chez-nous, ce sera la perte, à plus ou moins long terme, de toute la richesse de notre collectivité.

Saint-François possède une corporation de développement industriel depuis 1984. Les principaux éléments manquants avant d'enclencher tout le projet sont: la formation d'un comité "Villes et villages en santé" pour veiller à l'aspect social et culturel de notre population et du développement de notre municipalité, ainsi qu'à la formation d'un comité pour gérer le développement économique de nos futurs citoyens. S'il se donnent des cours d'entrepreneurship à Saint-François, désirez-vous vous inscrire? Si nous formons un comité de développement industriel, désirez-vous y participer? Si nous formons un comité de "Villes et villages en

santé" , pour garantir une qualité de vie dans notre municipalité, avez-vous du temps à donner? La réponse vous appartient!

À bientôt!
Jacques Dumas, maire

P.S. Dernièrement, nous avons appris le décès du Dr Gervais. C'est un peu de moi-même qui est parti avec le départ de Lucien, car c'était un de mes amis. J'ai toujours eu de l'estime pour ce gars qui était un être tendre et sensible sous des aspects grognons. J'aimerais vous rappeler juste un anecdote sur le système comptable que pratiquait Lucien lorsqu'il était médecin à Saint-François.

Entre le 25 décembre et le 1 janvier de chaque année, Lucien s'achetait un agenda journalier pour y inscrire ses revenus quotidiens ainsi que les montants de ceux qu'il soignait à crédit, soit qu'il leur faisait un diagnostic, qu'il leur fournissait des remèdes ou qu'il accouchait les dames...Enfin, tous ces gestes médicaux et para-médicaux pouvaient être payés comptant mais lorsqu'ils étaient à crédit, il les inscrivait au nom de la personne et la journée que cela avait eu lieu. Entre le 25 décembre et le 1 janvier de l'année suivante, Lucien achetait un nouvel agenda et jetait le vieux au feu sans tenir de notes ni sur ses revenus, ni sur les comptes qui lui étaient dûs. Seuls les volontaires, ayant une bonne mémoire, pouvaient s'acquitter de leurs comptes médicaux. Les autres ont pu bénéficier de l'assurance-maladie qu'a établi Lucien Gervais à Saint-François à partir des années 50.

SALUT LUCIEN!

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Clé Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

Vente & Adm.: (418) 259-7721
Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

1er au 31 mars 1995!

VENTE ÉTIQUETTE ROUGE!

de 1,00\$ à 5,00\$ de rabais la verge carré
sur marchandise en inventaire
EX.: Prélart "Candide" 19,95 v.c

VÉRIFIEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER!

Coupon - Tapis - Prélarts

PAS DE TPS • PAS DE TVQ
sur présentation de cet annonce

TAPIS MONTMAGNY
391, Boul. Taché Est,
Montmagny

248-7840

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 Février 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures et dix minutes.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Denis Blais,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du Lundi 9 Janvier 1995 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du Lundi 9 Janvier 1995 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Denis Blais,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants :

COMPTES A PAYER

Société Canadienne des Postes, achat de timbres	14.70
Société Canadienne des Postes, achat de timbres	147.00
Caisse Populaire St-François, comptes d'électricité	762.85
Construction Alain Guimont Inc., 2e versement agrandissement garage municipal	42 483.43
Electrolux Canada, balayeuse centrale bibliothèque	917.90
Construction ABSDA Inc., réparation du chalet de ski	2 195.00
Hydro-Québec, électricité	546.47
Québec Téléphone, téléphone	583.30
Assurances vie Desjardins Laurentienne, assurance collective mois de Février	666.93
Macpek Inc., roue pour le souffleur	945.83

Mack Ste-Foy Inc., pièce pour Mack	380.53
Engrenage Provincial Inc., vérification du souffleur	317.15
Maurice Bonneau, réparation d'un réservoir à eau chaude Pav. Bédard	30.00
Joseph Auclair, frais de déplacement	56.88
Laboratoire de l'environnement LCQ. Inc., analyses	73.85
Commission Scolaire de la Côte-Sud, frais de formation pour pompiers	180.00
Sani Mobile Inc., travaux sur conduits d'égoûts	888.56
Régie Intermunicipale de l'Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges Janvier	871.13
Richard Leblanc, cueillette vidanges Janvier	2 024.22
Pétrole Montmagny Inc., huile, diésel et graisse	
Huile à fournaise Maison Paroisse .2200/l.	1 104.52
Diésel pour garage .4180/l.	2 080.04
Huile et graisse pour machineries	239.46
	3 424.02
S.C.A. de la Rivière du Sud, entretien général	43.93
Atelier de pneus Montmagny Inc., tubes et pneus souffleur et sicard	664.09
U.A.P. Inc., filtre à l'huile pour camion Mack	39.26
Les Automobiles Chabot Inc., pièces pour camion Mack	67.18
Bureautique Côte-Sud Enr., achat d'équipement et fournitures	
Équipement informatique	4 224.31
Fournitures de bureau	111.23
	4 335.54
Blondeau Oxygène Ltée., oxygène	8.69
René Samson Inc., travaux électriques pour l'agrandissement du garage	2 997.02
Produits tubulaires Roy Inc., fer pour camion sicard	25.65
Plamondon Camquip Ltée., lame et sabots pour la niveleuse	225.24
E.S.T.B. Enr., surveillance de chantier pour l'agrandissement du garage	683.73
Hydro-Québec, électricité Maison de la Paroisse	1 833.12
Société Québécoise d'assainissement des eaux, études	417.58
Jean-Guy & Denis Bolduc Inc., pièces pour souffleur	192.32
Garage J.-G. Rémillard Inc., couteau pour la niveleuse	461.51
La coopérative du journal L'oeie Blanche, avis public	64.13
MacPek Inc., pièces	74.75
Pétrole Montmagny Inc., graisse et diésel	
Diésel .4180/l. 2 215.66	
Graisse 375.58	2 591.24
U.A.P. Inc., pièce pour le souffleur	67.60
TransDiff, réparation du souffleur	2 413.42
S.C.A de la Rivière du Sud, clés	15.40
Société Canadienne des Postes, envoi du journal	42.74
Société Canadienne des Postes, envoi du journal à l'extérieur	20.83
Société Canadienne des Postes, envoi ExpressPost	3.93
Société Canadienne des Postes, envoi ExpressPost	17.58
Ville de Montmagny, entente outils de décarcération	3 000.00
Ministère du Revenu du Québec, remises de Janvier	2 510.53
Ministère du Revenu du Canada, remises de Janvier	2 255.08
C.A.R.R.A., remises de Janvier	233.27
Bureautique Côte-Sud Enr., installation équipement informatique	205.12
Pétrole Montmagny Inc., huile à fournaise au poste incendie .2200/l	150.44
Garage J.G. Rémillard Inc., pièces pour Mack	281.74

Construction Alain Guimont Inc., achat d'une porte de garage et installation	940.11
Blondeau Oxygène, location de cylindre	283.90
Mines Seleine, vrac gros sel	933.24
Centre Electronique Côte Sud Inc., cable pour radio au garage	157.11
Les Commerçants de la Chaudière Inc., frais de transport	11.28
Daniel Blais, remboursement de factures	278.13
Pro-Hydraulique Enr., pompe hydraulique pour Mack	545.23
Gilles Lamonde, déneigement de la Rue du Rocher	413.09
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel pour garage	8.28
Hydro-Québec, éclairage public	762.85
Pétrole Montmagny Inc., huile Maison de la Paroisse .2200/l.	635.57
Denis Laforest, frais de déplacement pour pompiers	15.00
Albert Bonneau Inc., chloration et pièce	354.97
Atelier de pneus Montmagny Ltée., pneu pour camion Mack	659.32
Pétrole Montmagny Inc., Super Plus 15W40	500.89
Macpek Inc., miroir et roue pour le Mack	622.96
Garage J.-G. Rémillard Inc., one way Mack	135.60
U.A.P. Inc., pièces pour machineries	82.16
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel pour garage	79.60
Ville de Montmagny, entente outils de décarcération	3 000.00
TOTAL :	<u>90 871.70 \$</u>

POINTS LOCAUX

NOMINATION D'UN GARDE-FEU MUNICIPAL POUR 1995

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud est intéressée à adhérer au programme de protection des boisés contre le feu sur son territoire en collaboration avec la Société de Conservation du Sud du Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Jacques Blais, domicilié au 218, Chemin de la Rivière du Sud en tant que garde-feu municipal pour l'année 1995.

NOMINATION À LA TABLE DE LA M.R.C. DE MONTMAGNY

Monsieur Norbert Morin siège à la table de la M.R.C. de Montmagny et représente la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud. En cas d'absence possible de monsieur Morin, la Municipalité doit désigner par résolution un remplaçant.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,

APPUYÉ par monsieur René Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Joseph-Aimé Blais comme conseiller remplaçant pour siéger à la table de la M.R.C. de Montmagny en cas d'absence possible de monsieur Norbert Morin.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR RESPONSABLE DES MAUVAISES HERBES

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Louis-Joseph Campagna domicilié au 708, Chemin de la Rivière du Sud, comme inspecteur responsable des mauvaises herbes sur tout le territoire de la Municipalité pour l'année 1995.

DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER EN TANT QUE MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYÉ par monsieur Denis Blais,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Norbert Morin en tant que maire suppléant pour l'année 1995.

BOIS DE CHAUFFAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud est très bien servie depuis quelques années en bois de chauffage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur René Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud prenne son bois de chauffage pour le garage municipal chez monsieur Raymond Simard domicilié au 374, Montée Les Prairies.

QUE le prix fixé soit le même que l'an dernier, soit quatre-vingt dollars (80.00 \$) la corde et ce livré dans la cour du garage municipal et coupé en 4 pieds.

QUE le bois contienne des essences de bonne qualité tel que de l'érable, du merisier etc...

QUE la quantité demandée soit de 10 cordes.

ORDINATEUR 286

Avec l'arrivée très prochaine du nouveau logiciel FOXPRO, la Municipalité s'est dotée d'un nouvel équipement informatique plus puissant et plus performant. Aussi, dispose-t-elle maintenant d'un appareil qui est désuet pour nos besoins. La Société de Conservation du Patrimoine a manifesté un vif intérêt pour l'appareil en question.

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la Société de Conservation du Patrimoine sont bien fondés;

CONSIDÉRANT QUE le travail des bénévoles de la Société de Conservation du Patrimoine est présentement fait presque entièrement à la maison;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud fasse don de l'ordinateur de marque Commodore PC-40 à la Société de Conservation du Patrimoine.

QUE ce geste soit perçu comme une reconnaissance vis-à-vis l'excellent travail produit par les bénévoles de la Société de Conservation du Patrimoine au fil des ans et qu'il soit un encouragement à poursuivre dans la même voie.

INFORMATIQUE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Les travaux de construction de la bibliothèque à la sacristie de l'église vont bon train. D'ici la fin du mois de Février tout devrait être terminé. Ensuite débutera la phase 2, soit l'aménagement intérieur. Des soumissions sur invitations ont été demandées. Leur réponse doit être acheminée au bureau municipal au plus tard le 14 Février prochain à quinze heures. Après quoi, il y aura ouverture et examen de chacune des soumissions reçues pour finalement les présenter devant le Conseil qui lui, accordera par résolution chacun des contrats tels :

- Équipement de bureau
- Équipement audio-visuel
- Construction du mobilier de bureau
- Étagère

Des soumissions ont été demandées pour de l'équipement informatique à la future bibliothèque. Ces dernières ont été présentées au Conseil. Comme il manquait certaines informations, la décision finale est reportée à une date ultérieure.

Voici les soumissionnaires invités:

- Bureautique Côte-Sud Enr.
- Informatique Mercier
- Microbec
- Coba
- Compucentre

AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

Monsieur François Huot a fait une inspection finale des travaux d'agrandissement du garage municipal et mentionne sur le rapport que le contrat a été bien réalisé par Construction Alain Guimont Inc.

ESTIMATION DE COÛT POUR UN FAÎTE VENTILÉ

Afin de combattre l'effet de condensation et de givre au revêtement métallique de la toiture du garage municipal, une estimation pour l'addition d'un faîte ventilé au toit de l'agrandissement du garage a été faite par monsieur Huot. Selon cette estimation, il en coûterait environ deux mille cent dollars (2 100.00 \$) pour l'achat et l'installation.

CONSIDÉRANT QU'un effet de condensation et du givre se forme sur le plancher de la partie agrandissement du garage municipal;

CONSIDÉRANT QU'il y a un manque flagrant de ventilation dans la partie agrandissement du garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE c'est intégré au programme d'infrastructures Canada-Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Laflamme;

APPUYÉ par monsieur Denis Blais;

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud installe un faîte ventilé au toit de la partie agrandissement du garage municipal afin d'éliminer les problèmes de condensation et de givre sur le plancher.

QUE l'estimation préparée par monsieur François Huot, surveillant de chantier, de l'ordre d'environ deux mille cent dollars (2 100.00 \$) soit acceptée.

QUE le travail d'installation de ce faîte ventilé soit confié à Construction Alain Guimont Inc. du Cap-St-Ignace et qu'il soit réalisé le plus tôt possible lorsque la température le permettra.

OUTIL DE GESTION

Le lundi 30 Janvier dernier, le Conseil a invité une firme d'ingénieurs qui est venue parler du genre d'outil de gestion qu'il pourrait concevoir pour optimiser l'entretien des infrastructures de transport de la Municipalité.

Le programme de gestion des infrastructures routières se compose de deux principales parties, soit l'évaluation du réseau routier suivi d'un programme d'entretien et d'amélioration quinquennal, c'est-à-dire échelonné sur cinq ans.

La première étape consiste en l'inspection complète du réseau routier par un ingénieur possédant toute l'expertise nécessaire. Les informations recueillies sont les suivantes :

- drainage
- fossés
- ponceaux
- surface de roulement
- nature des sols
- état général de la route etc...

Cette première étape étant complétée, les données recueillies sont par la suite compilées et analysées par des ingénieurs. Eux vont interpréter ces données pour en arriver à établir le niveau de qualité des routes de St-François de la Rivière du Sud.

Après quoi, un rapport sera transmis aux autorités municipales. Ce dernier constitue la stratégie de réalisation pour les cinq prochaines années des interventions à effectuer sur les différentes routes de la Municipalité. Attaché à ce rapport, deux volets importants, soit l'inventaire des travaux d'entretien, d'amélioration et l'estimation des coûts qui s'y rapportent.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud s'est vue remettre environ trente-cinq kilomètres additionnels de chemins par le Ministère des transports en 1992;

CONSIDÉRANT QUE dorénavant, c'est à la Municipalité qu'incombe l'entretien et l'amélioration du réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud ne dispose pas de l'expertise voulue pour visualiser d'une part l'état de ses routes et d'autres part concevoir un calendrier qui va montrer les travaux à réaliser par ordre de priorité avec une estimation de coût juxtaposée;

CONSIDÉRANT QUE le but visé par la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud est de donner les meilleures infrastructures routières possibles à ses contribuables et ce à un coût moindre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud n'a jamais priorisée la politique de vue à court terme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Denis Blais,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud confie le mandat de constituer un programme de gestion des infrastructures routières de la Municipalité à la firme Noram Experts-Conseils Inc.

QUE le prix unitaire soit de cent dix dollars (110.00 \$) du Kilomètre et ce pour l'ensemble des routes du réseau local de niveaux 1, 2 et 3 desservant le territoire.

QUE l'étude et la confection du programme soient réalisés au printemps 1995 à la période de dégel.

Monsieur Alphonse Marceau n'est pas d'accord à ce que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud se fasse faire un programme de gestion des infrastructures routières par des professionnels.

AVIS DE MOTION

Actuellement le raccordement au réseau d'aqueduc coûte deux cent dollars (200.00 \$) à un

contribuable. Le raccordement au réseau d'égout coûte cinquante dollars (50.00 \$). Ces prix fixes sont en vigueur depuis plusieurs années et ne reflètent plus les coûts d'aujourd'hui. Aussi, le Conseil mandate le secrétaire pour étudier le dossier afin de constituer un règlement adapté à la situation d'aujourd'hui.

ATTENDU QUE les prix demandés aux contribuables pour se raccorder au réseau d'égout et d'aqueduc de la Municipalité sont inchangés depuis plusieurs années;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est donné à l'effet que les coûts reliés au raccordement du service d'aqueduc ou d'égout seront ajustés et feront les frais d'un règlement qui sera déposé lors d'une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Denis Blais,

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est donné à l'effet qu'un règlement va être constitué pour dire que la responsabilité de la Municipalité en regard des réseaux d'aqueduc et d'égout existants et à venir va se rendre à la limite du terrain dont elle est propriétaire.

TRAFFIC LOURD

Saint-Vallier de Bellechasse a rédigé un règlement qui interdit le trafic lourd (véhicule de 3 000 Kilos et plus) dans la plupart de leurs rues. Avant de l'acheminer au Ministère des transports, ils recherchent des résolutions d'appui à leur règlement afin de lui donner plus de poids auprès des autorités concernées. La Municipalité de St-François de la Rivière du Sud n'est pas contre le règlement de St-Vallier en fait d'interdiction de trafic lourd dans leurs rues sauf qu'avant d'appuyer leur règlement, ils veulent regarder plus attentivement les implications et les conséquences. La Municipalité veut également protéger ses chemins du trafic lourd et il est plus que probable qu'un règlement sera constitué en ce sens prochainement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,

ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt et une heure et dix minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, secrétaire-trésorier



CO-OP®

MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803



MARCHÉ MORIGEAU ENR

André Blais & France Marois

Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ

Cassette Vidéo, Bureau Poste

64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7741

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

GARAGE DENIS GUILLEMETTE

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE

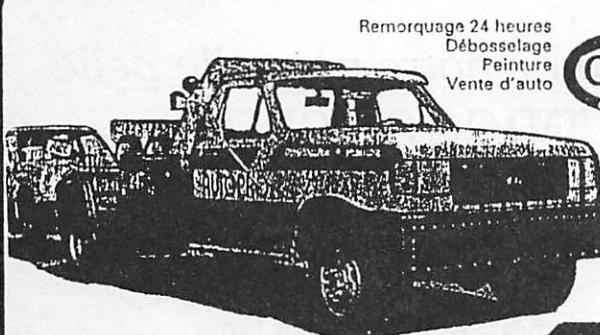


LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8:00 à 12:00 heures et
de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

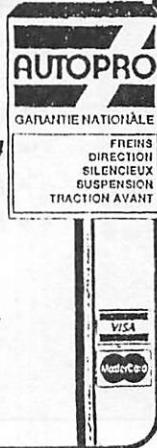


Garage Roland Samson Inc.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
G0R 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

**Le plus
grand**
CENTRE
AUTOPRO DE LA REGION !



BOUCHERIE *Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

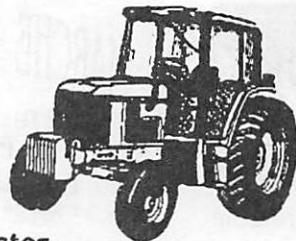
602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

UN CITOYEN DE ST-FRANCOIS TENTE
UNE EXPERIENCE EN RECYCLAGE. IL
AURAIT BESOIN DE PAPIER JOURNAL.
MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

DEPOT: BOUCHERIE RICHARD MORIN

Encan



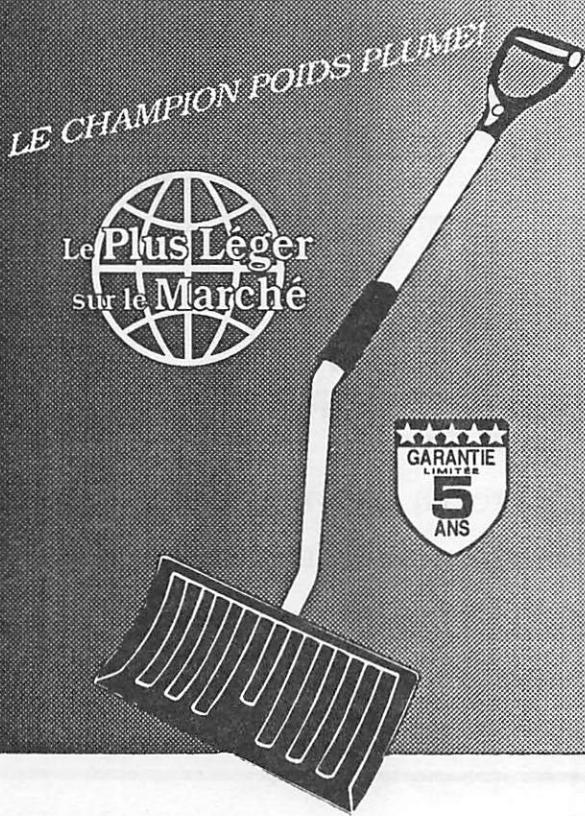
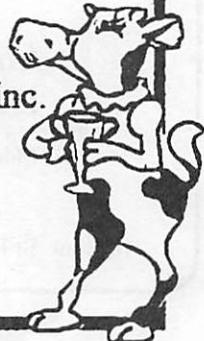
Samedi le 25 Mars 95
à la ferme de
M. Gonzague Chatigny
118 Grande Ligne , St-Isidore Cté. Dorchester
Tel: 418 882 5797

Tout La machinerie sera vendu ainsi que quelques articles de ménage .
Tout ceux & celles qui ont des articles à mettre dans cet encan bien vouloir nous le faire savoir le plus tôt possible.

Les Encans Boulet



Alfred Boulet
St-François , Montmagny
Tel: 418 259 7086



Essayez notre nouvelle pelle !
ERGO-CONCEPT

MANCHE D'ALUMINIUM ANODISÉ
aussi résistant que l'acier ,
mais beaucoup plus léger;

- Conception ergonomique;
- Position plus naturelle du dos;
- Réduit les risques de blessures;
- Démontable pour faciliter le rangement.

CARANT®

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

À VENDRE, set de cuisine , mobilier salon, bibliothèque, chambre à coucher, en bois naturel, style villageois. Tél.: 259-7008 après 5h

À VENDRE, ensemble de ski une pièce, grandeur L (convient pour 9-10-11 ans) noir, comme neuf. Faut voir! Prix: 30\$

Tél.: 259-2553 demander Mélanie

OFFRE D'EMPLOI OCCASIONNEL

Je cherche quelqu'un de responsable pour me remplacer à la garderie le Graffiti.

Karen Paré 259-2746 - 259-2430 (soir)

À VENDRE, Éconoline 1991, Dodge Ram 250, couleur blanche. Très propre. Prix: 8 200.00\$ négociable. Tél : 243-3247 Laurent ou Linda

OFFRE DE SERVICE

Camille Laliberté, comptabilité, tenue de livres, informatisée, états financiers pour entreprise commerciale et agricole, rapport d'impôt particulier.

137, Ch. St-François ouest

Tél: 259-2210

À VENDRE, Pontiac Acadian 1984, automatique, très bon état, 125,000 km, Prix: \$1.200.

Après 5h30, demander Mario.

Tél.: 259-2454

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Incrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3AO

TÉL.: 259-7728

POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'EMPOISONNEMENT ACCIDENTEL À DOMICILE

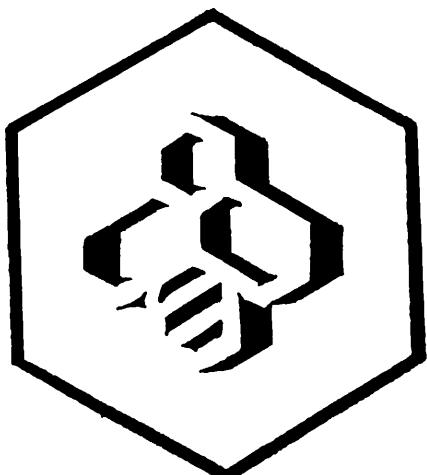
- Garder les produits de nettoyage et les médicaments hors de vue et de la portée des enfants, de préférence sous clef.
 - Ne jamais laisser des enfants seuls, même un instant, à proximité de médicaments ou de produits de nettoyage.
 - Toujours garder les médicaments et les produits toxiques dans leur contenant d'origine - jamais dans des tasses ou des bouteilles de boisson gazeuse.
 - Lire l'étiquette des produits avant de s'en servir en prêtant une attention particulière à tout ce qui est relié à l'empoisonnement ou au danger d'exposition.
 - Toujours allumer la lumière avant de prendre ou de donner un médicament.
 - Comme les enfants ont tendance à imiter les adultes, essayer de ne pas prendre de médicament en leur présence. Ne jamais boire un médicament liquide directement du flacon.
 - Utiliser le nom réel des médicaments pour en parler; ne jamais dire que c'est un bonbon.
 - Se débarrasser périodiquement des vieux médicaments.
 - Acheter seulement des produits ménagers vendus dans des emballages à l'épreuve des enfants. Insister pour que ses médicaments d'ordonnance soient fournis dans des contenants sécuritaires. Bien refermer chaque contenant après usage.
 - Toujours garder du sirop d'ipéca en réserve. En cas d'empoisonnement accidentel, ne pas administrer le sirop avant d'en avoir obtenu l'autorisation d'un médecin ou auprès d'un centre antipoison.
 - Garder le numéro de téléphone d'un médecin ou du centre antipoison de votre localité près de votre appareil téléphonique en tout temps.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA
PRÉVENTION DES EMPOISONNEMENTS - CONSUL-
TER SON PHARMACIEN

Pierre Martin, pharmacien

HEURES	LUNDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h	D O U V
	MAR.MER.JEU.:	9h à midi 13h30 à 17h	E R
	VENDREDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h	T U R
			E

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

DES REER

PAS BESOIN

D'ETRE RICHE

POUR EN AVOIR

La Caisse Populaire
St-François de
Montmagny

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération